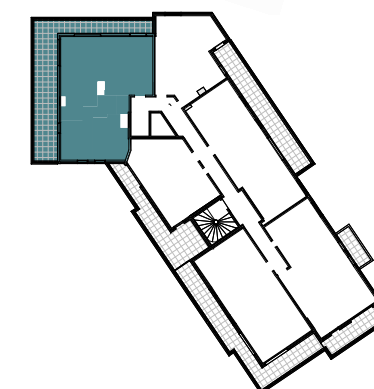


4 pièces, B502

Bâtiment B, 5ème étage

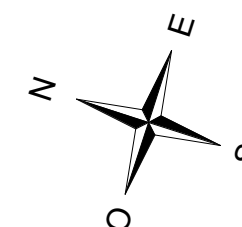
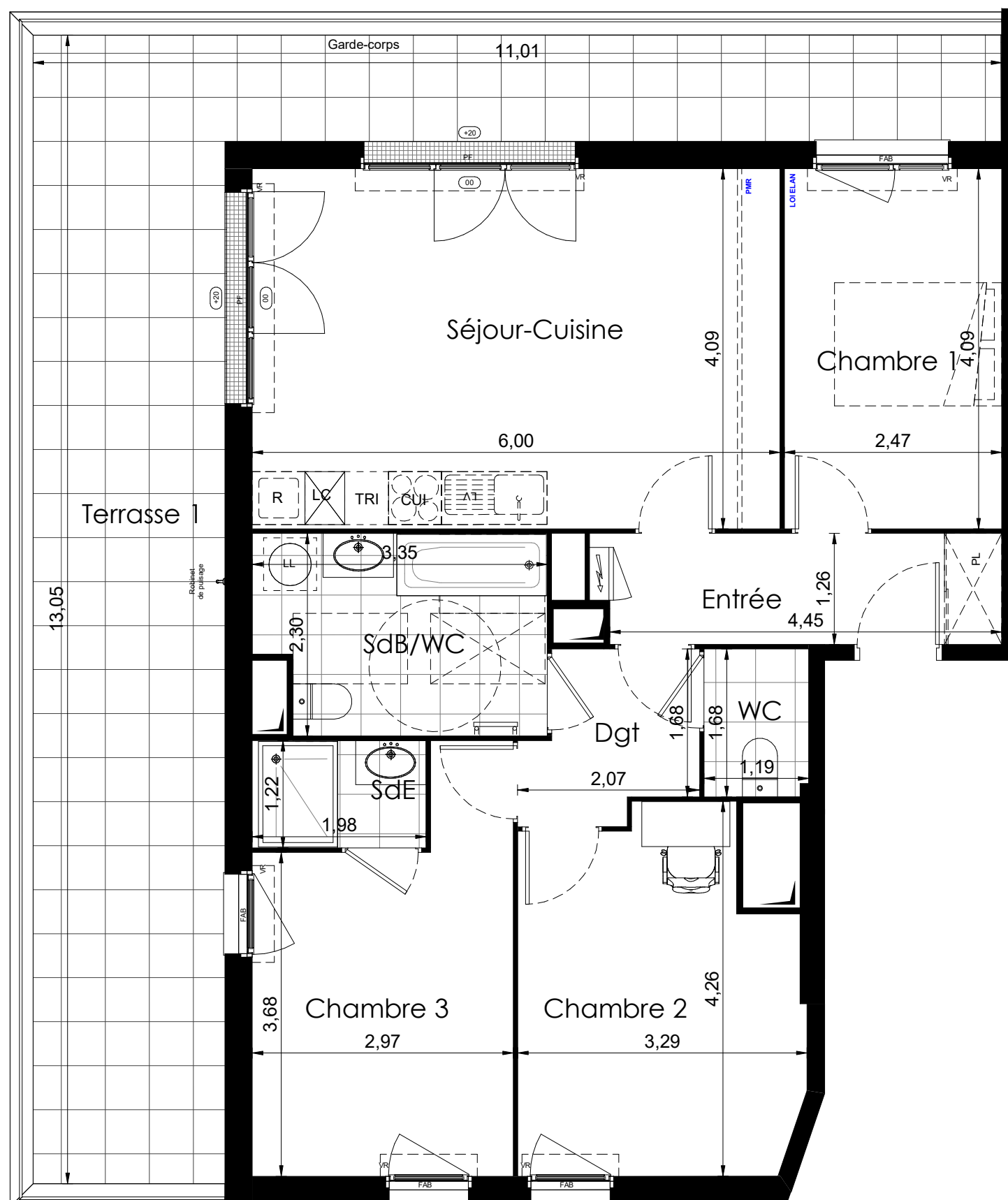
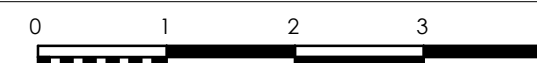


surfaces habitables

Réception dont :	30,20 m ²
Entrée	5,65 m ²
Séjour-Cuisine	24,55 m ²
Chambre 1	10,10 m ²
Chambre 2	12,30 m ²
Chambre 3	12,10 m ²
SdB/WC	7,30 m ²
SdE	2,40 m ²
WC	2,00 m ²
Dgt	3,50 m ²

TOTAL	79,85 m²
-------	-----------------

Terrasse 1	39,10 m²
------------	----------



Ce logement est considéré comme évolutif au titre de la loi ELAN du 23 Novembre 2018.
Sa conception permet la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie à l'issue de travaux simples.
Le plan accessible est celui présenté au permis de construire.

LEGENDE : PF: Porte Fenêtre / F: Fenêtre / FAB: Fenêtre Allège Basse / VR: Volet Roulant / TE: Tableau Electrique / PL: Placard / CUI: Cuisson / R: Réfrigérateur / LL: Lave Linge / LV: Lave Vaisselle / LC: Linéaire Complémentaire / Soffite, faux plafond : / Niveau 0.15

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballon d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif / La surface des placards ou des dressings est incluse dans celle des pièces attenantes